

Appel à Projets 2025

ETP

Règlement

Cadre AAP 2025

Dans le cadre de ses missions visant à soutenir le développement des programmes d'éducation thérapeutique améliorant le parcours de soins des patients, la Filière FilRougE-MCGRE lance un Appel à Projet (AAP) ETP.

1. Objectif

Faciliter la mise en place de nouveau programme d'ETP ou l'amélioration de programmes existants.

2. Éligibilité

Cet appel à projet est ouvert à l'ensemble des centres de compétence et de référence de la filière.

Toutefois, une attention particulière sera portée :

- Aux projets déposés par les centres de compétence ;
- Aux projets pouvant s'adapter à toutes les pathologies rares du globule rouge et de l'érythropoïèse.

!/ \ Les lauréats des AAP 2024 et 2025 ne peuvent pas présenter de projet.

3. Critères de Sélection :

- Pertinence du programme
- Innovation pédagogique/outil
- Qualité de l'équipe pédagogique/environnement/éthique
- Impact pour les bénéficiaires
- Budget (en adéquation avec les actions proposées)

4. Procédures et calendrier :

- Dossier de candidature :
Une fois le dossier de candidature saisi, merci de le faire parvenir à :
contact@filiere-mcgre.fr avec en objet **AAP ETP 2025**
- Date limite de dépôt : **30 septembre 2025**
- Etude des candidatures par le comité de sélection entre le 1^{er} et le 15 octobre 2025
- Constitution des dossiers administratifs, dès l'annonce des résultats.